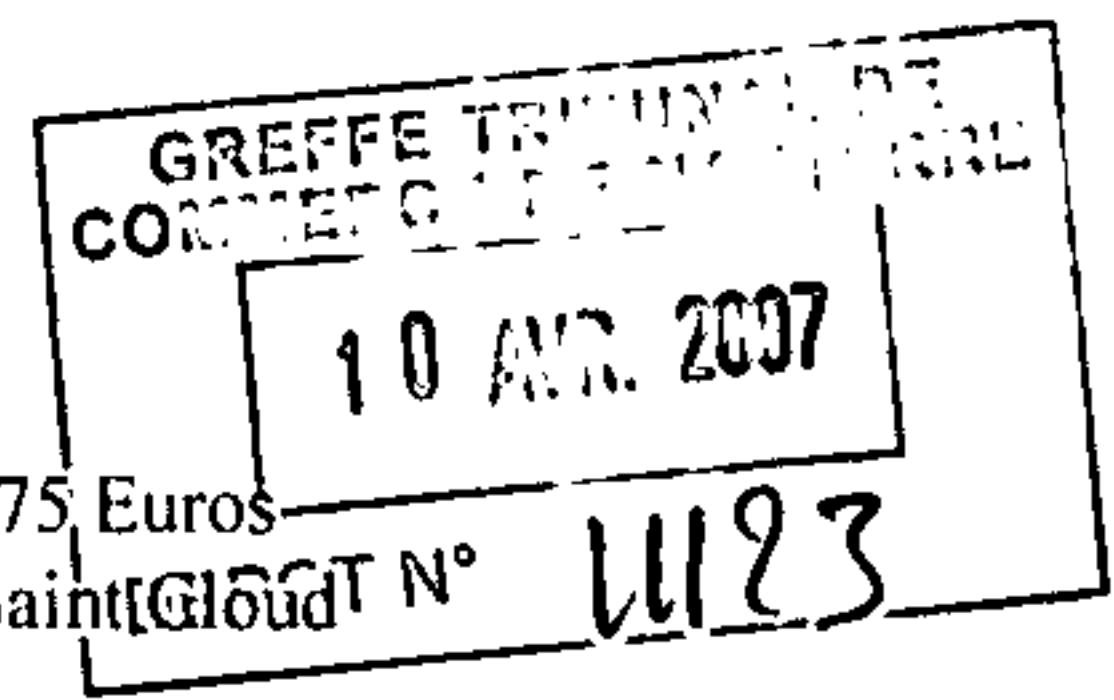




ONYX FILMS

Société à responsabilité limitée au capital de 77.775 Euros
Siège social : 13-15 rue Gaston Latouche – 92210 Saint-Cloud
409 440 914 RCS NANTERRE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
REUNIE EXTRAORDINAIRE
DU 21 OCTOBRE 2006**

Procès-verbal

L'an deux mille six,
Le 21 octobre,
A 9 heures,

Les associés de la Société **ONYX FILMS**, société à responsabilité limitée au capital de 77.775 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Aton Soumache
Propriétaire de 299 parts sociales
ci299 parts
- Monsieur Alexis Vonarb
Propriétaire de 119 parts sociales,
ci.....119 parts
- Monsieur Christian Volckman
Propriétaire de 174 parts sociales,
ci.....174 parts
- Société Niel Participations
Propriétaire de 41 parts sociales,
ci41 parts
- Société JLT SC,
Propriétaire de 118 parts sociales,
ci118 parts

Ts

M

EE

W

W

AS

DR

N OR

- Société Reynette,
Propriétaire de 9 parts sociales,
ci9 parts
- Société Mondovi
Propriétaire de 107 parts sociales,
ci107 parts
- Société Crépuscule Holdings Inc.
Propriétaire de 13 parts sociales,
ci13 parts
- Monsieur Paul Rassam
Propriétaire de 139 parts sociales,
ci139 parts
- Monsieur Dimitri Rassam
Propriétaire de 1 part sociale,
ci1 part
- Monsieur John D. Eberts.
Propriétaire de 17 parts sociales,
ci17 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 1.037 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur Aton SOUMACHE, gérant.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 1.037 parts sociales, soit la totalité du capital social.

L'assemblée, étant ainsi susceptible de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

Puis, Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions proposées ainsi que le rapport de la gérance ont été adressés aux associés en même temps que l'avis de convocation et ont été tenus à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un commissaire aux comptes titulaire,
- Désignation d'un commissaire aux comptes suppléant,
- Désignation du commissaire aux comptes titulaire de la société en qualité de commissaire à la transformation,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

Handwritten signatures and initials:
 T, J, W, AS, AR, DR, DR

Monsieur le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation adressée aux associés,
- La feuille de présence à l'assemblée,
- Le rapport de la gérance,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- Les statuts de la société.

Puis Monsieur le Président donne lecture du rapport de la gérance. Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance décide de désigner en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011:

- Monsieur Pierre KUPERBERG
134, rue de Courcelles
75017 Paris

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

M. Pierre KUPERBERG a déclaré par avance qu'il accepterait le mandat de Commissaire aux comptes qui pourrait lui être confié, s'il plaisait aux associés de le désigner, et qu'il n'encourrait aucune peine ni incompatibilité l'empêchant d'exercer ledit mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance décide de désigner en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011:

- BOISSIERE EXPERTISE AUDIT
57 rue Boissière
75016 Paris

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Le cabinet BOISSIERE EXPERTISE AUDIT a déclaré par avance qu'il accepterait le mandat de Commissaire aux comptes qui pourrait lui être confié, s'il plaisait aux associés de le désigner, et qu'il n'encourrait aucune peine ni incompatibilité l'empêchant d'exercer ledit mandat.

TJ
DS
W
AS DR
N DR

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, connaissance prise du rapport de la gérance sur le projet de transformation de la société en société par actions simplifiée, désigne, comme commissaire à la transformation, M. Pierre KUPERBERG, commissaire aux comptes titulaire de la société.

Il accomplira les missions prévues aux articles L. 223.43 et L. 224.3 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

M. Pierre KUPERBERG a déclaré par avance qu'il accepterait le mandat de Commissaire à la transformation qui pourrait lui être confié, s'il plaisait aux associés de le désigner, et qu'il n'encourrait aucune peine ni incompatibilité l'empêchant d'exercer ledit mandat.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'effectuer toutes formalités de dépôt et de publicité requises par la Loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Aton SOUMACHE

Alexis VONNARB

Monsieur Christian VOLCKMAN

Société NIEL PARTICIPATIONS

Société JLT SC

Société REYNETTE

Tj.

MS

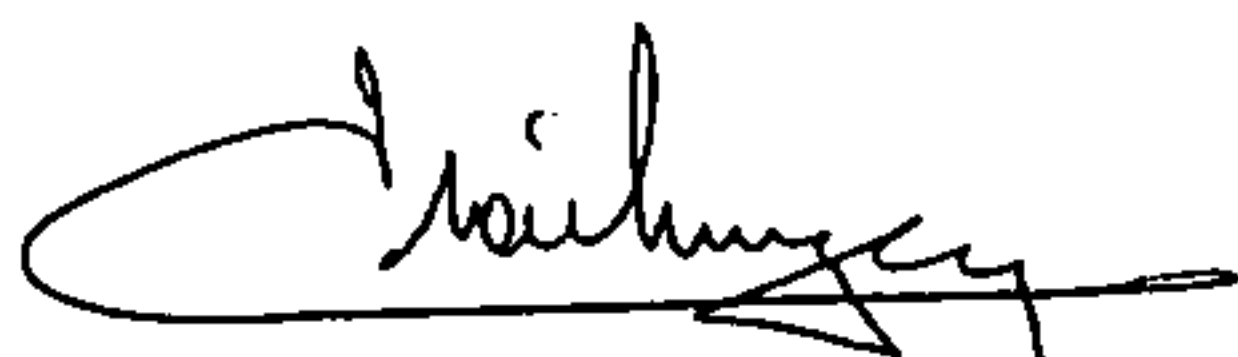
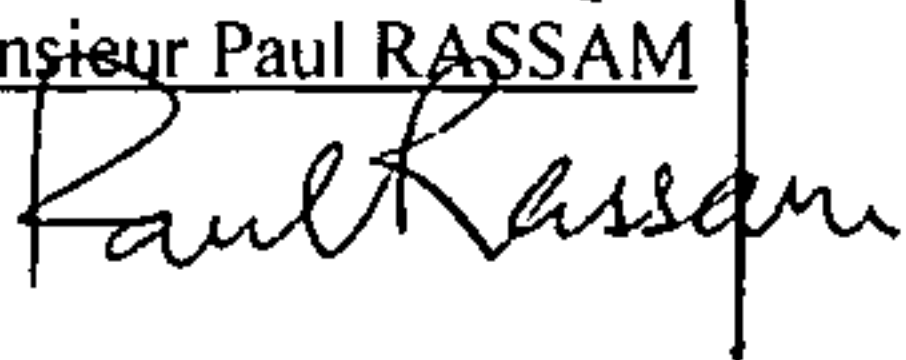
MR

PR

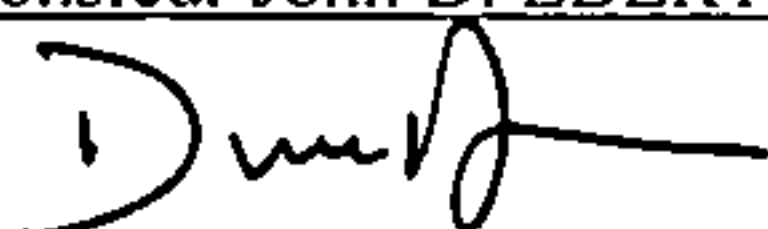
DR

DR

Société MONDOVI


Monsieur Paul RASSAM


Monsieur John D. EBERTS



Société CREPUSCULE HOLDINGS Inc.


Monsieur Dimitri RASSAM
